



LA TRANCHE-SUR-MER magazine

2^E SEMESTRE 2020 / N°75



PRÉSENTATION
DE LA
**nouvelle
équipe
municipale**

p.4

Le mot du Maire 02

VIE MUNICIPALE

Présentation de la nouvelle équipe municipale 04

Vote du budget au conseil municipal 06

La tranche Virginie Louppe aux championnats du monde de handisurf 07

SÉNIORS

Ehpad Les tulipes - Le lien entre familles et résidents préservé 08

C.C.A.S - Covid 19... Confinement... Déconfinement... 09

JEUNESSE

Enfants, familles et confinement 10

L'Îlot jeux - Reprise douce pour la ludothèque 12

Rénovation et agrandissement de l'école de la mer 12

ACTION

Présentation des nouveaux commerces 14

Travaux de voiries 15

Descente de plage 15

Office de tourisme 16

- Réouverture au public de l'Office de tourisme
- Plan promotionnel de relance
- Nouvelle balade connectée Baludik

ENVIRONNEMENT

Traitement des chenilles processionnaires du pin et des frelons asiatiques 18

Les Floralties 20

Marque «Valeur parc national» et circuits courts 21

CULTURE

Libérés, délivrés... 22

Impact du covid 19 sur la programmation culturelle 23

Les rendez-vous du mois d'août 23

PARTAGE

Zoom sur les associations 24

PRATIQUE

Une minorité constructive 26

Collecte de tri 27

État civil 27

ÉDITO

LE MOT DU Maire

C'est une période dense en tous points que nous venons de vivre.

Dense en émotions, dense en solidarités, dense en renouveaux...

Je tenais à travers cet éditto à saluer tous les acteurs que j'ai pu croiser durant les derniers mois et qui ont fait preuve d'une force, d'une adaptabilité et d'un sens du devoir exemplaires.

Je m'adresse en premier lieu au Centre Communal d'Actions Social (CCAS) de La Tranche-sur-Mer qui a su, pendant la période de confinement, fédérer et coordonner élus et colistiers dans la mise en place de permanences à destination des plus fragiles, personnes âgées, handicapées...

Au total, c'est plus de 674 personnes âgées qui ont été appelées afin de nous assurer de leur sécurité. De nombreuses personnes ont pu également joindre le numéro de téléphone mis en place par la Municipalité pour signaler l'isolement d'un voisin, d'un parent, d'une connaissance et nous les remercions.

Lorsqu'il a fallu préparer la sortie de confinement, le CCAS, là encore, a su mobiliser et fédérer 76 couturières pour la réalisation de plus de 2 000 masques en un temps record.

Merci à chacun, chacune de vous pour l'énergie mise au service des Tranchaises et Tranchais.

La phase de distribution des masques à la population a permis de constater, une fois de plus, l'implication des élus et des colistiers qui ont donné de leur temps pour tenir des permanences afin que les résidents puissent venir retirer des masques pour eux et leur famille.

Merci également à tous les services de la mairie qui se sont mobilisés à distance ou sur le terrain. La Police municipale a joué un rôle de prévention et de modération auprès du grand public.

Les services jeunesse ont accueilli avec bienveillance les enfants des professionnels mobilisés sur le terrain. Les services administratif, urbanisme et technique se sont adaptés tout au long de la période de confinement et ont veillé à la mise en application des mesures gouvernementales et préfectorales.

Le service communication a maintenu et développé un système d'informations, via la newsletter, qui répondait aux interrogations des résidents.

Merci à tous pour votre sens du service et des responsabilités.

Je souhaitais fermer cette parenthèse de remerciements en m'adressant à toute l'équipe de l'EHPAD Les Tulipes. Sans votre réactivité, votre vigilance, votre dévouement aux résidents, nous ne pourrions pas nous féliciter de cet heureux constat : aucun résident, ni personnel soignant, n'a été contaminé par la COVID 19.

Se relever de cette crise qui a frappé nos commerces, nos artisans, nos hébergeurs, est vital.

La Municipalité soutient activement tous les professionnels tranchais en garantissant une attractivité à notre station.

Concrètement, et comme vous avez pu l'apprécier, des concerts, des spectacles et des activités sportives sont proposés tout l'été.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'ignorer la crise et d'oublier les gestes barrières, le port du masque est obligatoire sur toutes les animations d'été et la jauge limitée.

Un plan de relance publicitaire a aussi été piloté et réalisé en collaboration avec l'Office de tourisme de La

Tranche-sur-Mer et nous a permis de faire la promotion de la station, dès juin, sur la radio nationale Europe 1, dans la presse écrite, via les réseaux d'affichages de bus de villes régionales et inter-régionales comme Nantes, Angers, Le Mans, Tours...

Résultat, l'Office de tourisme a reçu 207 % de demandes en plus par rapport au mois de juin 2019, via les mails, les réseaux sociaux et le site internet.

Notre station attire, son côté nature (14,7 km de plage, 35 km de pistes cyclables) et préservé rassure.

Les touristes sont arrivés dès juin, une fois les mesures de confinement levées et la plage de nouveau en libre accès.

À la suite des annonces gouvernementales de mai, les services techniques ont tout préparé en un temps record : accessibilité et nettoyage des plages, fleurissement de la commune, mise en place du service navette de la capitainerie, ouverture et préparation des postes de secours...

L'équipe de maitres-nageurs-sauveteurs a rapidement été constituée pour une surveillance des plages opérationnelle dès fin mai.

L'Office de tourisme a réouvert au public dès mai également.

Les navettes FUN BUS ont repris leurs parcours habituels avec, là encore, l'obligation du port du masque à l'intérieur et pour tous.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette grande réactivité qui permet à nos visiteurs de profiter de notre station en toute sécurité.

Pour conclure, vous trouverez dans ce bulletin municipal la présentation du projet de la future école de la Mer. Notre souhait d'accueillir les familles et les enfants dans de bonnes conditions est intact.

Les mois à venir vont être dédiés à la présentation et à l'aboutissement du projet afin de passer ensuite à la phase de concrétisation.

Je vous souhaite à tous, commerçants, résidents permanents et secondaires, estivants, un très bel été.

Serge KUBRYK - Maire de La Tranche-sur-Mer,
Président de la SPL Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer.

PRÉSENTATION DE LA nouvelle équipe municipale

A la suite de l'installation du conseil municipal, lors de la séance du 25 mai 2020, le Maire et ses adjoints ont été élus. Dans un second temps, la délégation des adjoints et conseillers municipaux a fait l'objet d'arrêtés municipaux, leur permettant de prendre pleinement leur fonction.



LISTE DES COMMISSIONS

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'occasion de la séance du 5 juin, a voté à l'unanimité la création de 14 commissions municipales permanentes qui seront, chacune, composées de 7 membres, à l'exception de la commission « droits de place et marchés » composée de 4 membres.

- Urbanisme
- Finances - Économie
- Activités nautiques - Mouillages - Sécurité des plages
- Social - Solidarité - Logement
- Travaux - Voirie - Bâtiments
- Culture et animations en extérieur
- Culture et animations en intérieur
- Enfance/Jeunesse - Scolaire /Périscolaire
- Environnement - Développement durable
- Sports - Conseil municipal des jeunes
- Sécurité - Cérémonies officielles
- Emploi - Personnel communal
- Nouvelles Technologies
- Droits de place - Marchés

DÉLÉGATION DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le conseil municipal se compose de 23 élus dont le Maire, les adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux.

MAIRE



Serge KUBRYK
Maire de La Tranche-sur-Mer,
Président de la SPL Office de
tourisme de La Tranche-sur-Mer.

ADJOINTS



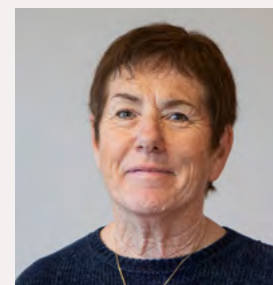
Jacques GAUTIER
1^{er} adjoint, délégué à
l'urbanisme.



Béatrice PIERRE
2^e adjointe, déléguée aux
finances, au personnel
communal et aux cérémonies
officielles.



**Jean-Claude
ESCALBERT**
3^e adjoint, délégué à la voirie,
aux bâtiments communaux
et au camping municipal.



**Marie-Dominique
ROBIN**
4^e adjointe, déléguée aux
affaires sociales, à la solidarité,
au logement et à l'EHPAD.



Philippe BRULON
5^e adjoint, délégué à l'éducation,
à l'enfance-jeunesse, aux affaires
scolaires et périscolaires et au
Centre Nautique Tranchais (CNT).



Georgette CLAVÉ
6^e adjointe, déléguée aux
sports, au Conseil municipal
des jeunes (CMJ) et aux
déplacements doux.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Marie-France LACROIX

Conseillère municipale, déléguée aux feux d'artifices, aux fêtes de fin d'année et aux animations d'été extérieures.



Jacques FLATIN

Conseiller municipal, délégué au littoral, aux activités nautiques et à la sécurité des plages.



Monique BOUSSAUD

Conseillère municipale, déléguée à la culture et aux animations d'intérieur.



Christian NOLLEAU

Conseiller municipal, délégué aux nouvelles technologies et aux relations avec les organismes extérieurs.



Michel SIRE

Conseiller municipal, délégué aux associations et aux salles municipales.



Pierre DILLANGE

Conseiller municipal, délégué aux affaires juridiques.



Pierre-Jacques CARLES

Conseiller municipal, délégué à l'environnement et au développement durable.

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jean-Jacques LEJEUNE



Sylvia FREMIT



Nathalie GUERIN



Christelle CHARRIER



Alexandra DERVIN



Gérard THIBAUD



Dominique RATHOUIN - LALLEMENT



Eric BRONNER



Céline DESCHAMPS

VOTE DU BUDGET au Conseil Municipal

du 18/06/2020

Le compte administratif 2019 a été approuvé à l'occasion du conseil municipal du 18 juin 2020. Un autofinancement de 2 228 648,43 € a été réalisé, somme qui a permis d'engager des investissements sans devoir emprunter. La commune continue de se désendetter à hauteur d'un million d'euros par an.

2019



Les investissements 2019
se sont élevés à

3 000 000 €

Les principales dépenses
sont les suivantes :



Travaux voiries
1 071 000 €



Acquisitions de terrains
380 000 €



Rénovation de l'avenue
de la Plage
378 000 €



Aménagements du skate-park et de
l'aire de jeux
170 000 €



Véhicules pour les services techniques
de la ville
117 000 €



Aménagement du jardin public de la
Grière
40 000 €

2020

Le budget primitif 2020 a, lui aussi,
été approuvé à l'occasion de ce même
conseil. Il est prévu de poursuivre les
travaux engagés l'année dernière et
d'investir

1 200 000 €

supplémentaires dont une partie sera
consacrée aux projets suivants :



Travaux voiries
290 000 €



Maitrise d'œuvre pour l'agrandisse-
ment et la modernisation de l'école de
la Mer
200 000 €



2nde phase de la rénovation de la salle
omnisport
200 000 €



Travaux côtiers
176 000 €



Équipements centre technique muni-
cipal
79 000 €



Projet du centre de remise en forme
50 000 €

Béatrice Pierre - 2^e adjointe, déléguée aux finances, au personnel communal, et aux cérémonies officielles.

LA TRANCHAISE VIRGINIE LOUPPE

aux championnats du monde de handisurf

Depuis 2018, la ville de La Tranche-sur-Mer compte parmi ses résidents, une athlète de haut niveau, actrice majeure du monde du para-surf.

Il s'agit de Virginie Louppe licenciée à la Fédération française de surf. Cette compétitrice dans l'âme a remporté de prestigieux titres (championne de France Handi Sup Race en 2016 et Para Surf AS4 en 2018) et a notamment été médaillée d'argent aux Championnats de France 2019 en open Para Surf à HOSSECOR, sous les couleurs de la région des Pays de la Loire et du département de la Vendée.

“ Très investie, auprès des collectivités et entreprises, sur les questions d'intégration du handicap dans le sport, et plus particulièrement dans la pratique du paddle et du surf, Virginie Louppe a été sélectionnée en équipe de France de Para-Surf en PS3 pour participer aux Championnats du monde organisés par l'ISA (International surf association) à San Diego en Californie du 11 au 15 mars derniers.

La ville de La Tranche-sur-Mer a soutenu financièrement Virginie Louppe en lui accordant une subvention de 1 000 € pour cette compétition. Malgré les incertitudes qui planaient autour du maintien des championnats en raison de la crise du Coronavirus, Virginie Louppe a pu partir pour San Diego et concourir dans la catégorie PS2 (atteinte d'une articulation) au lieu de la PS3 dans laquelle elle s'inscrit (atteinte des deux articulations).

En effet, faute de participants dans la catégorie PS3 (l'athlète italienne ne pouvant partir et l'athlète portugaise étant rapatriée en urgence), Virginie Louppe ainsi que son homologue anglaise ont rejoint la catégorie PS2 et ont affronté 6 autres candidates. Résultat, malgré des conditions peu favorables (manque de vagues), Virginie Louppe a terminé à

l'honorable 5^e place. Il s'agit de la première, et unique, femme française à pratiquer cette discipline.

Prochain objectif ? Les Jeux olympiques de Paris en 2024 ! Pour se préparer au mieux à cette nouvelle étape, notre surfeuse tranchaise a mis en place des entraînements privés.



EHPAD LES TULIPES

Le lien entre familles et résidents préservé

L'EHPAD de La Tranche-sur-Mer a vécu des mois stressants et éprouvants psychologiquement pour les résidents comme pour le personnel. Une vie plus « normale » reprend avec la plus grande vigilance et la plus grande attention portées aux gestes barrières.

D'abord en mode « parler », à l'aide d'un espace spécialement aménagé dans l'entrée de l'établissement, les visites des familles aux résidents ont évolué pour plus de confort et d'intimité.

Une salle d'animations avec terrasse est ouverte aux familles pour qu'elles puissent passer un moment privilégié avec leur.s proche.s. Le jardin thérapeutique et un sentier piétonnier, qui fait le tour de la résidence de l'EHPAD, sont deux belles alternatives pour un moment d'échange de qualité entre proches. Ces nouvelles fenêtres de rencontre sont possibles grâce à la coopération des familles. Leur compréhension, leur application des gestes barrières, leur soutien est à souligner. Merci à elles d'avoir su être patientes pendant les longs mois qui les ont séparées de leur.s parent.s.

Les résidents ont pu doucement retrouver leurs habitudes, le salon de coiffure n'a pas chômé depuis sa réouverture ! Les activités rythment les journées et c'est avec plaisir que le personnel constate la reprise d'autonomie de certains résidents qui n'ont pas toujours bien vécu le confinement...

Mme Anne Favreau - Directrice de l'EHPAD Les Tulipes

Cet article est aussi l'occasion de remercier chaleureusement le personnel de l'EHPAD pour la solidarité et la cohésion d'équipe dont ils ont fait preuve durant ces derniers mois.



La salle d'animations



Le jardin thérapeutique

COVID 19... confinement...déconfinement...

Qu'ont fait le CCAS et l'équipe municipale pendant cette période inédite ?

Dès les premiers jours, un message Gedicom a été diffusé à l'ensemble de la population avec le numéro de la mairie à contacter en cas de besoin.

Sous l'égide du CCAS, toutes les personnes de 75 ans et plus ont été contactées directement ou par téléphone par un membre de l'équipe municipale. La priorité était de rassurer, mais aussi de lutter contre l'isolement. Rapidement, les choses se sont mises en place, par quartiers, pour répondre aux besoins de certains : les courses alimentaires, la pharmacie, etc. J'ajouterai que rompre la solitude a aussi été une priorité, assurée par de nombreux bénévoles. Les navettes ne pouvant circuler, la solidarité familiale, du voisinage et encore de bénévoles a plutôt bien fonctionné, chacun prenant ses habitudes au cours de ces semaines de crise.

Dès la deuxième semaine, une permanence téléphonique tenue par les élus répondait aux appels

de la population. Les bénévoles ont continué ce qu'ils avaient commencé... Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

“ Dans un second temps, il a fallu penser « masques » pour tous.

Une grande opération de fabrication de masques a été lancée par le CCAS et par la Municipalité.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette opération :

- les achats de fournitures (payés par la Municipalité) ;
- la découpe des tissus (3 couches), des élastiques et la préparation des kits à la Maison Guieau, par des élus et des bénévoles ;
- la distribution des kits chez les 76 couturières bénévoles ;
- la confection des masques par les mêmes couturières bénévoles ;
- la récupération et le stockage des masques ;
- Les distributions sur la place de la Liberté.

Avec la bonne volonté de chacun, l'esprit d'équipe et l'implication de beaucoup d'entre nous, malgré le stress ambiant, nous avons fait ce que nous avons pu. Il faut retenir que la SOLIDARITE a joué son rôle : des initiatives de tous côtés sont à saluer. Je le redis :

“ Les uns et les autres, nous avons fait ce qui nous semblait utile pour l'ensemble de la population. »

On pourrait parler ou écrire longuement sur ces semaines de confinement... Des mots reviennent : bénévoles, solidarité, priorité...

Oui nous avons tous vécu un bel élan de solidarité ! Puisse-t-il continuer ! MERCI encore.

Marie-Dominique ROBIN - 4^e adjointe, déléguée aux affaires sociales, à la solidarité, au logement et à l'EHPAD.



ENFANTS, FAMILLES et confinement

Cette période de confinement a eu un impact fort sur la psychologie des enfants et des parents.

Peur et réflexe protecteur des parents, désarroi des enfants ; qui ont très bien compris les enjeux dramatiques de cette pandémie durant laquelle tous voyaient, chaque jour, dans les médias des images angoissantes auxquelles s'ajoutait le fait de ne plus voir les copains, de ne plus toucher les autres ; on faisait cabane chez soi.

Période d'isolement mais aussi de rapprochement familial comme jamais auparavant, enfants et parents y trouvaient leur compte. Si l'extérieur était dangereux, nous avons pu voir le véritable intérêt des nouvelles technologies. Parfois décriés pour garder un lien nécessaire avec l'entourage, les réseaux sociaux, visio-conférences, etc. ont maintenu ce lien affectif et social avec les grands-parents, les copains et l'école. Les nouvelles technologies ont permis de mettre à distance ce stress en le verbalisant et le partageant.

La bonne nouvelle, hormis ce rapprochement familial, vient de la facilité qu'ont les enfants à récupérer un fonctionnement normal. C'est ce que nous avons constaté avec la reprise de l'école et des relations sociales.

Il faut bien le dire, cette reprise de l'école ne saurait être faite simplement. On ne pouvait toujours pas se toucher, pas de ballon, pas de jeux partagés, un espace de 4m² par enfant... Ce n'était simple pour personne, même un peu rebutant.

Mais quelle leçon d'adaptation des enfants qui ont très bien intégré les mesures barrières et leur évolution,

chaque phase de déconfinement amenant son lot de changement pour en arriver à un retour quasi normal à l'école.

ET LE PERSONNEL JEUNESSE DANS TOUT ÇA ?

Présents pendant tout le temps du confinement, il faut remercier en particulier notre directeur Yves Burgaud et son adjointe Morgane Meister qui se sont, sans interruption, occupés des enfants de soignants, des commerçants prioritaires et ce, malgré les risques qu'ils encouraient, dans les différents lieux communaux (garderie, ALSH, pause méridienne).

Merci également aux personnels et autres membres de l'équipe qui ont œuvré au moment du déconfinement pour assurer l'ouverture de l'école ainsi qu'à ceux qui ont télé-travaillé malgré la présence parfois un peu dérangement de leur progéniture. Grâce à eux et aux instituteurs présents, nous avons accueilli 5 enfants au centre de loisirs parallèlement à l'école et 10 personnels ont été affectés à l'école au moment de sa rentrée compte tenu du 1^{er} protocole éducation

nationale qui ne contenait pas moins de 63 pages. La crèche « L'Îlot Doudous » a joué également son rôle de solidarité en accueillant de son côté de 1 à 4 enfants prioritaires. Saluons cette ouverture organisée conjointement par l'entreprise « Les Popins et Popines » et la mairie.

La commune a toujours été présente pendant cette période pour soutenir l'école et les familles par l'information qu'elle diffusait régulièrement, en fournissant tout le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité scolaire et périscolaire (gel, masques, désinfectants, etc.). Les services techniques ont, de leur côté, répondu présents à toutes les demandes.

Un grand merci à eux car il a fallu aménager les classes, l'ALSH, etc.

“ Ajoutons la décision solidaire d'offrir la gratuité aux familles prioritaires pendant tout le temps de confinement.

Grâce à l'évolution positive de la pandémie, l'école a pu réouvrir ses portes à tous les enfants pour les 3 dernières semaines de juin. Le centre de loisirs « L'Îlot Copains », compte tenu des mesures de distanciation est passé d'une capacité de 100 enfants à 60 déclarés. Les crèches « L'Îlot Doudous » et « Les Popins et Popines » reprennent leur rythme normal et la ludothèque « L'Îlot Jeux » s'adapte, elle aussi, aux mesures barrières.

L'accueil des enfants s'améliore, les contacts sociaux se remettent en place, les enfants jouent de nouveau au ballon, aux jeux de construction et d'imitation qui leur étaient interdits jusqu'alors. Néanmoins, le mètre de distance reste obligatoire ainsi que les mesures de désinfections quotidiennes.

“ **Nous sommes donc sur la bonne voie. Cependant, il nous faut, pour la sécurité de tous, rester vigilants, préventifs et protecteurs pour un retour à la vie normale que nous espérons tous. C'est la tâche à atteindre dans les prochains mois de la part des parents, éducateurs, enseignants.**

La mairie sera présente à leur côté comme elle l'a fait durant toute cette période difficile.



Fermée pendant la période de confinement, l'école a cependant toujours fonctionné, grâce à l'investissement des instituteurs, pour accueillir des enfants prioritaires et maintenir une continuité pédagogique par visioconférence, téléphone, photocopie etc qui ont permis de poursuivre le programme scolaire.

Cette situation a évolué le 11 mai avec une réouverture conditionnée par un protocole très restrictif de 63 pages : 4 m² par enfant, 1 mètre de distance, lavages de mains répétés avant et après les récréations, repas,

entrées et sorties et impossibilité pour les grands de se toucher, d'utiliser les jeux etc. Une centaine d'enfants a pu réinvestir l'école par moitié, avec 2 groupes de 57, 2 jours par semaine.

Le 26 juin 2020 la scolarisation redevenait obligatoire avec des mesures allégées 4 jours par semaine. Seuls 11 enfants n'étaient pas présents. Persistaient l'obligation de distanciation d'un mètre et l'obligation des groupes classes de ne pas se mélanger.

Pour le bon fonctionnement de l'école durant toute cette période, la commune a mis à disposition 10 personnels de son service jeunesse, pour assurer les désinfections et lavages de mains multiples, l'accueil à l'entrée, chaque classe ayant des horaires décalés.

On peut dire que les élèves, les enseignants et le personnel de la jeunesse comme des services techniques en ont vu de toutes les couleurs.

Par souci du risque l'éducation nationale n'a pas toujours facilité les choses, en particulier lorsque la commune a voulu mettre en place un accueil pour les enfants qui restaient chez eux, alors que certains parents

voulaient reprendre leur travail. Considéré comme un temps scolaire, même chez soi, sans visioconférence, il nous était impossible de pratiquer cet accueil, encore moins de bénéficier d'un soutien scolaire qu'une association tranchaise était prête à apporter.

Aujourd'hui les vacances sont là, scolairement les enseignants nous signalent que la plupart des acquis pédagogiques ont été maintenus par les enfants.

Nous attendons tous la reprise de septembre, sous quelle forme ? avec ou sans protocole ?

Espérons qu'elle se fasse dans de bonnes conditions, elle sera en tout cas fonction de l'évolution de cette pandémie, donc du sérieux et respect de chacun envers les autres.

Bonnes vacances !



Philippe Brulon - 5^e adjoint, délégué à l'éducation, à l'enfance-jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires et au Centre Nautique Tranchais (CNT).



REPRISE DOUCE pour la ludothèque

Le confinement, une expérience nouvelle et bien longue pour tous les Playmobil, Lego, dinette, marchande et les 900 boîtes de jeux de société qui se sont retrouvés très seuls de mars à fin mai.

Pendant cette période, la ludothèque, elle, n'est pas restée inactive : achat et catalogage de nouveaux jeux, préparation des protocoles d'ouverture du « drive », proposition d'activités et de jeux en ligne sur notre page Facebook animation de la ville.

Fin mai, la ludothèque a mis en place un service emprunt de jeux en mode « drive » pour que les familles aient de nouveau accès aux jeux et jouets.

Parce que jouer est synonyme de convivialité, de plaisir et de partage, la ludothèque accueille de nouveau le public depuis le 6 juillet, pour de l'emprunt mais aussi pour proposer du jeu sur place avec quelques contraintes : réservation de tables de jeu, joueurs à partir de 6 ans, respect d'un protocole contraignant mais assurant la sécurité de tous. C'est pour cela que l'espace symbolique et de jouets a été retiré, tout comme les animations extérieures annulées.

Les soirées à thème du jeudi soir sont toutefois maintenues et ont été adaptées aux mesures de distanciation.

“ **La ludothèque espère retrouver son fonctionnement habituel très prochainement en vous proposant de nombreuses animations et pour que chaque jouet reprenne vie !**

Christine Clergeaud - Responsable de la ludothèque
L'Îlot Jeux

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT de l'école de la mer

Décidé bien avant la campagne électorale, le projet d'agrandir et de rénover l'école de la Mer poursuit son chemin.



Conçue après sa première rénovation, pour 3 classes, elle en accueille actuellement 7, du fait d'une importante augmentation de l'effectif ces dernières années.



En 2020, l'accueil est de 145 enfants, avec un prévisionnel de 152 enfants pour la rentrée 2020-2021.

Selon la procédure des marchés publics, un architecte a été sélectionné et mandaté, l'Atelier VIGNAULT et FAURE, avec une attribution votée au budget 2019.

Une enquête faite auprès des familles et commerçants n'exprimant pas une majorité en faveur d'un déplacement de l'école, la décision a donc été prise de garder l'école à son emplacement actuel pour conserver une vie sociale et commerçante en centre-ville.

Des esquisses de plans ont été, depuis, présentées aux élus, aux enseignants, aux représentants de parents ainsi qu'à la PMI.

Cette phase de concertation se terminait fin juin 2020.

La solution retenue consiste à construire une nouvelle salle de restauration, en fond de cour, sur pilotis, qui préservera la surface de la cour de récréation et les places de parking.

Cette salle lumineuse, d'environ 220 m² doublera la surface actuelle de la cantine et proposera 2 espaces - petits et grands - avec un self pour les CE1-CE2-CM1-CM2 qui favorisera l'autonomie des enfants. Les produits bio et les circuits courts seront toujours favorisés pour atteindre 50%.

En ce qui concerne la rénovation, 2 classes seront créées dans les locaux des services techniques actuels et 2 autres dans les locaux de l'ancienne cantine.

La garderie sera transférée en haut de la coursive et le bureau de la directrice dans la garderie actuelle.

Autres créations : une infirmerie, un atelier, deux salles de repos - dont une fera office de salle de psychomotricité - et de nouvelles toilettes (garçons et filles séparés) à proximité de chaque classe.

A noter également, la réfection de la cour des petits.

La totalité des bâtiments sera mise aux normes d'accessibilité.

“ Pendant l'exécution des travaux, il est envisagé de transférer l'ensemble de l'école au pôle enfance, pour des raisons de sécurité et de bruit, ainsi que pour une plus grande rapidité d'exécution des travaux.

Le budget voté s'élève à 1 500 000€ TTC.

Nous avons conscience que ces travaux, nécessaires et annoncés, apporteront quelques bouleversements dans le quotidien des enfants, des familles et des enseignants.

Nous serons, à ce sujet, très attentifs à tous ces changements.

////////////////////////////////////

Philippe Brulon - 5^e adjoint, délégué à l'éducation, à l'enfance-jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires et au Centre Nautique Tranchais (CNT).



PRÉSENTATION DES nouveaux commerces

CADRÉA



Nouveau magasin d'encadrement sur-mesure et standard. Vente de toiles de peintres, d'illustrations, de sérigraphies et d'accessoires (type accroches). Coaching déco à domicile. Sophie saura répondre à vos attentes en matière de décoration murale. Jeudi après-midi : ouverture sur rendez-vous pour les sujets (œuvres) qui nécessitent une précaution particulière. -10% sur tout le magasin pour les membres d'associations artistiques et artistes.

i 7 ter rue Aristide Briand
02 51 28 49 07
latranchesurmer@cadrea.fr

LA GARGOTE AUX ÉPICES



Restaurant intimiste et chaleureux axé sur la cuisine à base d'épices venues des 4 coins du monde. Fort d'une expérience de plus de 25 ans, le chef travaille une carte volontairement restreinte, uniquement à base de produits frais et de saison. Viande, poisson, burger, assiette végétarienne... revisités avec intelligence.

i Services midi et soir.
Ouvert à l'année - Sauf de novembre à janvier, uniquement pendant les vacances scolaires
3 rue Aristide Briand
Réservation vivement conseillée : 02 51 56 24 22

LE BENÈZE BAR



À la suite de la reprise de l'ancien commerce il y a 3 ans, Moïse donne un nouveau virage à son activité en se spécialisant en bar à bières locales avec un service de restauration autour du hamburger et des beignets. A déguster sur place ou à emporter. Terrasse extérieure avec tables et salon. Dépôt de pain et viennoiseries.

i Ouvert à l'année, de 8h30 à 21h tout l'été (excepté le lundi 8h30-15h / 16h30-21h)
2 rue du Maupas
07 49 39 00 47

PIZZA FRANCISCO



Depuis mars 2019, la Pizzeria "Pizza Francisco" a changé de propriétaire et propose une nouvelle carte de pizzas à emporter. Découvrez les pizzas à pâte fine et produits frais, taille adaptée pour les enfants, pizzas végétariennes et végans, sélection de glaces et desserts maison.

i Ouvert à l'année
2 rue du Maupas
Commande conseillée par téléphone
02 51 30 04 98

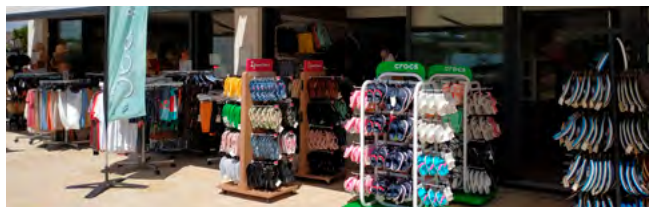
QUICKSILVER



Magasin de sportswear textile et accessoires pour l'homme, la femme et l'enfant. Plusieurs marques du groupe sont présentes comme Element, Dc Shoes, Vans et bien évidemment Quiksilver. Vente de matériels de glisse pour débutants.

i Ouvert à l'année 7j/7 (excepté l'hiver, ouverture uniquement pendant les vacances scolaires)
48 bis avenue de la Plage
02 51 27 71 42

SEA AND SAND



À deux pas de la plage centrale et de l'Aunis, magasin de vêtements, maillots de bains, chaussures, pour femme et homme proposant une large gamme multi-marques : Tropéziennes, Tommy Hilfiger, Banana Moon, Havaianas...

i Ouvert à l'année 7j/7 (excepté l'hiver, ouverture uniquement pendant les vacances scolaires)
41 avenue de la Plage
06 73 00 78 25

STREET CAFÉ



Anciennement situé au 2Bis, avec une décoration totalement repensée, le Street Café est un nouveau bar qui propose un large choix de cocktails et bières ainsi qu'une carte de tapas. Petit déjeuner servi le matin. Concerts, retransmissions sportives, dj's : profitez tout l'été des nombreuses animations proposées.

i Ouvert à l'année / Basse saison : du jeudi au lundi
Haute saison : tous les jours, dès 9h30
2 bis rue Aristide Briand
www.lestreetcafetsm.com



TRAVAUX



TRAVAUX de voiries

Les rues suivantes ont bénéficié d'un nouvel enrobé et d'aménagements urbains en début d'été :

- Allée des Lilas
- Avenue des Tulipes (en partie)
- Avenue Charles Chauveau
- Avenue de l'Atlantique
- Avenue de l'Océan
- Avenue Georges Clémenceau



DESCENTE de plage

À la suite de la dissolution de l'AFU (Association foncière urbaine), la Municipalité, qui a récupéré la gestion des espaces publics du quartier résidentiel du Phare, va entreprendre divers travaux d'entretien et d'élagage des végétaux.

De plus, quatre escaliers composés d'une structure en métal et de marches en bois vont être fixés à une profondeur de plus de 7 mètres au niveau des descentes 12, 13, 17, 18.

Ces accès plages seront donc praticables quel que soit le niveau du sable.

RÉOUVERTURE AU PUBLIC de l'Office de tourisme

depuis le 11 mai 2020

Après la mise en place d'un protocole sanitaire adapté, l'Office de tourisme a décidé de réouvrir ses portes le lundi 11 mai, en matinée dans un premier temps. Même si nous restions joignables par téléphone depuis le début du confinement, cette étape a représenté un élan positif pour l'équipe, les partenaires et les clients dans ce contexte si morose.

L'accueil a donc été repensé afin de recevoir le public et nos partenaires dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire :

- nombre de visiteurs limité dans l'enceinte de l'établissement ;
- distanciation sociale par marquage au sol ;
- gel hydro alcoolique à disposition ;
- port du masque par le personnel ;
- plexiglass au comptoir ;
- désinfection quotidienne des locaux.

PLAN PROMOTIONNEL DE RELANCE

“ Un plan de relance promotionnel et exceptionnel a été mis en place par l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer, dès le mois de juin, pour soutenir l'activité touristique tout en prenant en compte les nouvelles inquiétudes post crise sanitaire. Le plan s'est articulé sur trois niveaux :

1. AU NIVEAU NATIONAL : SÉDUIRE ET RASSURER



Une campagne de communication sur Europe 1 a été diffusée dès la mi-juin. Durant une semaine, la teneur des spots mettait en avant l'étendue et la beauté des plages tranchaises ainsi que la nature préservée et omniprésente sur notre station.

■ Une insertion presse dans un numéro du Figaro, rattaché à un dossier tourisme en France, est parue également fin juin, avec un axe de communication similaire à la campagne radio.

La présence de La Tranche-sur-Mer sur des médias nationaux a été possible grâce à des tarifs réduits, négociés et accordés compte tenu du contexte économique.

2. SUR LE PLAN LOCAL : OPÉRATION « 200 BONS D'ACHAT À GAGNER »

L'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer, avec le soutien de la Municipalité, a mis en place une opération dédiée aux commerces, hébergeurs, restaurateurs et prestataires d'activités tranchais...

Le principe ? Tous les mercredis de l'été (et ce jusqu'au 9 septembre) 20 vacanciers seront tirés au sort par l'Office de tourisme et gagneront un bon d'achat d'une valeur de 50€ à dépenser dans les commerces adhérant à l'opération.

Pour participer au tirage au sort, des urnes et des bulletins de participation sont répartis dans les 60 commerces tranchais qui ont accepté de participer à l'opération. Pour connaître la liste des professionnels participants :

www.latranchesurmer-tourisme.fr/200-bons-d-achat-a-gagner.

Au total, 200 bons d'achat sont mis en jeu !

Cette action a été lancée avec le soutien d'un plan de communication :

- à l'échelle régionale, des parutions dans le journal Ouest-France Pays de la Loire

- à l'échelle inter-régionale, des spots radio diffusés sur Virgin Radio et Hit West Angers, Nantes, La Rochelle, Tours, Laval...



3. SUR LE WEB : TRANSFORMER LES CLICS EN RÉSERVATIONS

L'Office de tourisme a réalisé pendant la période du confinement une vidéo dédiée à la station, axée sur la beauté et la diversité des paysages, le caractère préservé de la station, le tout avec un message qui prend en compte la crise traversée.

« Cette vidéo a été visionnée plus de 30 000 fois en l'espace d'un mois.

Un plan publicitaire sur le réseau social Facebook, avec la mise en place avant de cette vidéo, a été mis en place afin d'inciter les internautes à réserver leurs vacances à La Tranche-sur-Mer.

En ce qui concerne les hébergeurs professionnels (hôtels, campings, résidences...), l'Office de tourisme a dédié une newsletter (envoyée à plus de 55 000 contacts) aux différents modes d'hébergement de la station et a réalisé une série de post Facebook pour présenter les atouts de nos nombreux modes d'hébergements.

EN PARTENARIAT AVEC VENDÉE EXPANSION

La Tranche-sur-Mer a rejoint le programme de relance mis en place par la filiale touristique du département, Vendée Expansion. Ce plan actif dès la mi-juin se décomposait ainsi :

- affichage JC Decaux à Nantes et Angers ;
 - campagne radio Alouette ;
 - insertions presse dans des magazines comme ELLE (diffusion Pays de la Loire et Bretagne).
- Le principe créatif de la campagne est le suivant : « **Vous rêvez de Californie pour cet été, venez-vous évader à La Tranche-sur-Mer** », joli clin d'œil au surnom et à la réputation de notre station glisse.



Des premières retombées visibles Alors que l'Office de tourisme n'était ouvert que depuis mi-mai, et ce uniquement le matin, l'équipe a noté un véritable rebond d'intérêt pour la destination, et cela en comparaison au mois de juin 2019 : **+ 97% de demandes par téléphone ; + 202% de demandes via mail, site internet et réseaux sociaux.** Les demandes, très diverses, portaient sur la possibilité de poser sa serviette sur les plages, les animations d'été, la demande de réservation pour les hébergements...

NOUVELLE BALADE CONNECTEE BALUDIK pour l'automne

Depuis la mise en place de la 1^{ère} balade connectée Baludik sur la commune, l'engouement des familles nous a incité à développer cet outil afin de faire découvrir l'ensemble des quartiers de La Tranche-sur-Mer. Après le centre-ville, le Phare et la Terrière, c'est à la Grière que le prochain jeu de piste verra le jour :

« LOUIS, LE CHEVALIER À LA CONQUÊTE DU CHÂTEAU DE LA GRIÈRE »

Il s'agira de partir à l'aventure avec Louis, invité à participer à un anniversaire déguisé sur le thème du Moyen-Age, chez son ami Paul.

Malheureusement, alors qu'il sortait de chez lui, une énorme rafale de vent a emporté l'invitation bien plus haut que les arbres. S'y trouvaient l'adresse de la maison de Paul et les indications pour se rendre chez lui.

i Point de départ : entrée du parking de la Grière, au niveau du rond-point des anciens combattants - La Grière.

Durée : jeu de piste d'environ 45min.



TRAITEMENT

des chenilles processionnaires du pin et des frelons asiatiques

2020

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Notre commune, qui possède un paysage arboré avec de belles pinèdes, est très concernée par la prolifération de ces chenilles urticantes très dangereuses pour les humains et les animaux.

LEUR BIOLOGIE

Un petit papillon nocturne, de

couleur grise, pond ses œufs formant un manchon autour de 2 aiguilles de pin tout au long de l'été. Environ 40 jours plus tard, ils éclosent en donnant naissance à des larves qui grossiront progressivement.

Lors des 2 premiers stades larvaires, ces petites chenilles construiront des pré-nids (septembre-octobre) puis, en continuant à consommer les aiguilles de pin, établiront leurs nids d'hiver très caractéristiques sur les parties hautes de l'arbre.

Ce n'est qu'à la fin de l'hiver qu'elles descendront « en procession » pour se nymphoser dans le sol..

LES NUISANCES ET LES DÉGÂTS

En consommant le feuillage, les chenilles affaiblissent l'arbre,

qui peut dépérir après plusieurs attaques importantes.

Les chenilles, elles-mêmes, à partir du stade 3 possèdent des poils urticants qui se fichent dans le derme et peuvent provoquer au minimum des démangeaisons, plus graves chez les jeunes enfants, ainsi que des allergies.

Ils sont encore plus dangereux pour les yeux pouvant entraîner des cécités.

“ Les animaux sont très vulnérables : en plus des problèmes dermatologiques, oculaires ou nasaux ils peuvent, par ingestion, subir des nécroses de la langue.





LES PRÉCAUTIONS

Il est vivement recommandé de ne pas rester en dessous d'un arbre infesté et d'éviter de toucher un nid ou une procession.

Les destructions mécaniques des nids ne sont effectuées par les spécialistes qu'avec des tenues de protection adaptées.

LES MOYENS INDIVIDUELS DE LUTTE ACTUELS

Lorsque l'on possède quelques arbres, isolés d'un massif, on peut entourer les troncs d'un collier spécial, muni d'une poche, qui permet de récupérer les chenilles et de les détruire lors de leur descente, ce qui limite les vols de papillon l'année suivante.

Il existe aussi des pièges à phéromones permettant de capturer des papillons mâles.

“ Pour que cette lutte soit efficace, il faut établir une répartition sur l'ensemble de l'aire concernée, ce qui suppose un grand nombre de pièges.

En effet, en attirant les papillons mâles, ils provoquent leur concentration, ce qui peut conduire à l'effet inverse que celui qui est recherché.

LUTTE COLLECTIVE

Dans le contexte d'un secteur très boisé comme le nôtre, c'est le moyen le plus efficace aujourd'hui, en utilisant la pulvérisation de produits biologiques homologués à base de Bacile de Thuringe, sans danger pour l'homme et les animaux.

LE TRAITEMENT À LA TRANCHE-SUR-MER

“ La commune a testé avec succès en 2019, dans le quartier du Phare, une méthode avec POLLENIZ-Vendée, qui pourra donc être étendue en 2020 aux secteurs de La Grière, très concernés.

Le traitement à partir des voies publiques de circulation, avec un véhicule pulvérisant jusqu'à 40 m, sera pris en charge par la commune.

Les propriétaires qui souhaiteraient faire traiter en même temps l'arrière de leur terrain, pourront s'inscrire sur le site de POLLENIZ, qui leur facturera la prestation selon le barème publié, déduction faite d'une aide communale.

Inscription :
Sur le site : www.polleniz.fr
Par mail : polleniz85@polleniz.fr
ou à l'accueil de la mairie

LES FRELONS ASIATIQUES

Depuis quelques années les frelons asiatiques prolifèrent ; ils construisent des nids volumineux, abritant des colonies très importantes.

Non seulement, ils s'attaquent aux fruits, mais surtout ils détruisent les abeilles et sont très agressifs vis-à-vis des animaux et des humains. Plusieurs modèles de pièges individuels sont décrits sur internet, permettant de limiter les populations.

Lorsqu'un nid est signalé, il est expertisé par un spécialiste référent de la commune.

“ La destruction du nid peut, à ce moment-là, être entreprise par Polleniz, sur demande du propriétaire.

La facture établie au propriétaire selon le barème tiendra compte, en déduction, de l'aide de la commune. S'inscrire à l'accueil du Centre technique communal.

//////////
Pierre-Jacques CARLES - Conseiller municipal, délégué à l'environnement et au développement durable.

LES Floralies

Le Parc des Floralies, situé boulevard de la Petite Hollande, près du cinéma, est ouvert toute l'année. Son entrée est gratuite.

Il offre de belles promenades ombragées, le long desquelles vous pouvez découvrir de nombreuses activités ; de nombreux bancs et une aire de pique-nique sont à disposition. Des balades à poney sont proposées et un espace de restauration est installé à l'entrée.

À l'intérieur, petits et grands pourront rencontrer des animaux de la ferme et observer la vie des abeilles grâce à une ruche pédagogique.

Le Parc dispose également d'un espace ludique avec des aires de jeux pour les enfants, comprenant notamment une tyrolienne et un parcours d'agilité.

Les plus curieux pourront aussi connaître l'histoire de La Tranche-sur-Mer en suivant le Parcours du Patrimoine, reconnaître des plantes potagères installées par l'Association des jardiniers tranchais, ou simplement admirer des expositions de très belles photos réalisées par l'Association tranchaise des photographes amateurs.

Cette année, Le Calogeat d'Autrefois La Tranche ainsi que les armoires bibliothèques n'ouvriront qu'en fonction des mesures sanitaires autorisées.

L'animation du magicien « le lapin blanc » sera, quant à elle, toujours assurée les mardis 7 et 21 juillet ainsi que les 4 et 18 août de 16 à 18h.

Pierre-Jacques CARLES - Conseiller municipal, délégué à l'environnement et au développement durable.



DUNES et FORÊTS

Un équilibre à préserver



5 ACTIONS FACILES À RETENIR
POUR PROTÉGER CE MILIEU FRAGILE :

- 1 - Admirez les plantes sans les cueillir : elles jouent un rôle essentiel dans la fixation de la dune.
- 2 - Ne faites pas de feu (charbonniers, organiques) : le risque d'incendie est réel.
- 3 - Garrez-vous dans les parkings afin de faciliter l'accès aux plages aux secours et de protéger les milieux naturels.
- 4 - Ramenez vos déchets : ils marquent plusieurs siècles à se dégrader et perturbent l'écosystème.
- 5 - Suivez les sentiers pour préserver les écosystèmes et protéger la couverture végétale.

Office National des Forêts
DEMAIN PREND RACINE
... AUJOURD'HUI ...

MARQUE

« Valeur Parc National » et circuits courts

Entretien avec Clovis Tessier exploitant agricole en polyculture élevage au « Clos Buet » et Régis Pasquier, Directeur du pôle des Espaces naturels ; le parc naturel du Marais poitevin.



L'état, propriétaire de la marque "Valeurs Parc naturel région", a confié la gestion de cette marque à la fédération des Parcs naturels régionaux. Les PNR se sont attachés à la construction d'un cahier des charges, référentiel, articulé autour de trois axes : l'attachement au territoire, la protection de l'environnement et la valorisation de la dimension humaine afin d'attribuer cette marque « Valeur parc naturel » aux acteurs locaux.

Le Parc naturel régional du Marais poitevin, qui couvre une partie du territoire tranchais (caractérisé par les marais desséchés en entrée de ville), a décidé de s'investir dans la marque « Valeurs parc national » pour le miel, le savon, les hébergements, les balades guidées et la viande bovine.

Dans ce cadre, Clovis Tessier a sollicité et obtenu la marque « Valeurs parc naturel régional »

pour la production de sa viande bovine. Clovis exploite plus de 70 hectares à La Tranche-sur-Mer sur ses 300 hectares au total. Agriculteur de père en fils, il est la 4^e génération d'exploitant agricole (ferme historique de l'arrière grand-père située rue du Vieux Moulin à la Tranche sur Mer, puis la ferme fut reprise par la 2^e génération et installée au Clos Buet, à proximité de la route menant à la Roche sur Yon). Aujourd'hui l'élevage se monte à 200 bovins de race parthenaise.

Soucieux de limiter l'empreinte carbone de son exploitation, Clovis est déjà engagé dans une démarche environnementale en supprimant les engrais, les produits phytosanitaires sur ses prairies naturelles et en souscrivant au contrat environnement national. C'est donc tout naturellement qu'il s'est retrouvé dans les valeurs promues par la marque « Valeurs parc national ».

Cette adhésion lui a permis de développer des circuits de distribution locaux. Régis Pasquier, son interlocuteur du parc naturel du Marais poitevin, une organisation agréée qui lui ont permis, dans un second temps, de se mettre en connexion avec des revendeurs locaux (abattoir et transformateur), indépendants et soucieux également de la qualité du produit.

C'est ainsi que Clovis a pu collaborer dans un premier temps avec Vincent Grojean, de la boucherie « La Tranche Vendéenne ». Puis c'est avec le chef étoilé Anthony Lumet du restaurant le « Pousse Pied » avec qui la connexion s'est faite et le partage de valeurs, une évidence.

« C'est un honneur que le chef Anthony Lumet travaille ma viande et la propose dans son restaurant » souligne Clovis avant de conclure :

“ 80 à 90% de mes ventes ont lieu dans un périmètre de 5 km autour de ma ferme, c'est très satisfaisant de proposer un élevage durable et local, en phase avec mes valeurs.

Ce mode d'exploitation et de développement participe à la préservation de la qualité des eaux de baignade de la station, le marais jouant un rôle de filtre au niveau des polluants. »

LIBÉRÉS, délivrés...

Et oui, chers Tranchaises et Tranchais, à l'abri derrière nos masques et à bonne distance les uns des autres, nous avons maintenant entonné l'hymne à l'été et aux animations que nous vous avons préparées pour en faire, en votre compagnie, d'heureux moments.

Le spectacle vivant nous manquait, il est de retour avec un choix qui est vaste : musique, humour, tournées, déambulations, mentalisme, danse acrobatique, expositions...

Quant aux lieux, nous avons voulu continuer à les accorder au style de chaque artiste : Place de la Liberté, Place du Colonel Bigot, Maison Guieau, Parking de La Grière, Place de La Terrière...

Vous en avez vu les détails dans notre guide, apprécié

les spectacles du mois de juillet, permettez-nous de revenir sur quelques surprises du mois d'août.

La Déferlante nous accompagne encore, avec la Cie BAKHUS qui nous offre, dans « Glaucos », cinq danseurs et acrobates - marins déjantés voguant sur un bateau ivre au milieu des flots déchainés.

Un concert avec ELLA/FOY en duo, du blues au soul, pour voyager sur des voix intemporelles venues des fifties.

Ou BUL qui, parti du groove-rock, est arrivé en 2020 pour présenter son album en préparation, à la pop funky, solaire et très mélodique.

Pour nous reposer, pourquoi ne pas aller à la Maison Guieau, écouter et rêver aux étoiles au son de « La guitare dans tous ses états » de FILIGAN et des artistes de son cercle de passionnés ?

Nous ne saurions quitter l'été sans participer aux deux déambulations musicales qui termineront la saison en beauté, New Orleans ou Dow Wop Rock'n Roll...

Voilà une partie de cette programmation qui nous promet encore de belles découvertes.

A bientôt dans nos rues et sur nos places pour en profiter ensemble !

Marie-France LACROIX - Conseillère municipale, déléguée aux feux d'artifices, aux fêtes de fin d'année et aux animations d'été en extérieur.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS



Spectacle mentalisme humoristique
Mar. 4 août

LA MÉTHODE URBAIN

Cie les décatalogués
21h | Maison Guieau



Musique
Mer. 5 août
44°5

21h30 | La Terrière / Rue du Commerce



Danse urbaine acrobatique
Dim. 9 août

GLAUCOS

Cie bakhus
21h | Place de la Liberté



Loisirs

Du lun. 10 au mer. 12 août

PISTE CRS

10h-12h / 14h-18h | Parking de la Grière



Musique

Mar. 11 août

THN

(Toubib hors note)
21h30 | Place de la Liberté



Musique

Jeu. 13 août

ELLA/FOY DUO

21h30 | Place de la Liberté



Musique
Dim. 16 août
BUL
 21h30 | Place de la Liberté



Musique
Mar. 18 août
LA GUITARE DANS TOUS SES ÉTATS
Filigan
 21h | Maison Guieau



Loisirs
Mer. 19 et jeu. 20 août
LE VILLAGE DES JEUX
 17h-00h | Place de la Liberté



Musique
Dim. 23 août
SJ COVER
 21h30 | Place de la Liberté



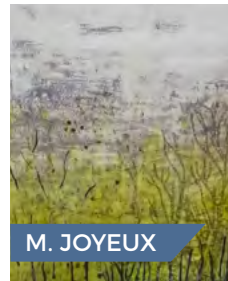
Musique
Mar. 25 août
DEAR JOHN
 21h30 | Place de la Liberté



Déambulation musicale
Dim. 30 août
**THE FRENCH QUARTER
 NEW ORLEANS**
 18h et 20h | Centre ville et plage



Déambulation musicale
Mer. 2 sept
THE CACTUS RIDER
 17h | Centre ville



M. JOYEUX



PIPANE



À NOTER

IMPACT DU COVID 19 sur la programmation culturelle

Les mesures de confinement prises en raison du Covid 19 ont eu pour conséquences :

- de retarder les expositions à l'espace Xavier Violet. Les expositions d'art reprendront du 14 au 30 juillet avec Monique Joyeux, artiste pluridisciplinaire de la nature en pays vendéen et avec Pipane du 4 au 30 août qui "jette l'encre à La Tranche".
- de reporter la date au Pôle culturel de la pièce de théâtre d'humour "Faut que ça change" programmée le 25 avril dernier et reprogrammée le samedi 3 octobre prochain. Vos billets du 25 avril restent valables pour cette nouvelle date. Si vous ne pouvez pas

■ assister à cette représentation et souhaitez un remboursement, merci de bien vouloir retourner au service culturel vos billets originaux accompagnés d'un RIB et de vos coordonnées détaillées avant le 31 août 2020. Le tout est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à adresser par courrier à :

Mairie de La Tranche-sur-Mer - Service Culturel
8 rue de l'hôtel de Ville - 85360 La Tranche-sur-Mer

■ d'annuler le thé dansant du 19 avril et de reprendre cette animation à l'Aunis le dimanche 22 novembre avec l'orchestre "Tant Danse".

Mesdames, Messieurs, je vous engage à noter ces dates sur votre agenda et souhaite vous revoir très vite.

Monique Boussaud - Conseillère municipale, déléguée à la culture et aux animations en intérieur.

ZOOM SUR les associations

ART

L'ATELIER D'ART TRANCHAIS

L'objectif de notre association est de développer :

- **Expression** ■ **Création** ■ **Arts plastiques**
- **Peintures** ■ **Encres** ■ **Pastels**
- **Reliefs** ■ **Collages**
- **Développement personnel...**

En amateur, dans un esprit convivial.

Les cours ont lieu salle des Tamaris - Route des Sables - 85360 La Tranche-sur-Mer :

- **Adultes** : le jeudi de 18 à 20h
- **Jeunes** : le samedi de 10 à 12 h

Reprise début septembre.

Des thèmes sont développés à chaque séance et des activités multiples proposées :

- **Rencontre avec un artiste vendéen** : Christophe DUBESSET en 2020 ;
- **Stages thématiques** (modelage, gravure...).

Trois expositions par an :

- **La Galerie de l'Atelier**, un week-end de printemps à l'Aunis, ouverte aux artistes amateurs non adhérents ;
- **Rencontre avec un artiste vendéen**, 2 semaines en juin à l'espace Xavier Violet (1^{er} étage de l'Office du tourisme) ;
- **Les travaux des élèves de l'Atelier**, du 9 au 30 octobre à l'espace Xavier Violet (1^{er} étage de l'Office du tourisme).

CONTACT

Sonia BROUSSARD - Animatrice des cours

☎ 06 03 37 05 05

Pierre-Jacques CARLES - Président

☎ 06 03 24 27 18

✉ atelierdarttranchais@gmail.com

ATELIER L'ART ET LE GESTE

L'association reprendra ses cours en septembre 2020 à la salle forestière de La Tranche-sur-Mer.

Vous avez envie de vous plonger dans l'univers de la peinture, du dessin, nous vous invitons à nous

rejoindre. L'ambiance est chaleureuse et détendue. Plusieurs techniques sont utilisées et peuvent être variées en fonction de chacun (pastel, huile, encre de chine ou encore le collage).

Au cours de l'année, plusieurs stages seront proposés sur des thématiques différentes.

Un stage prévu en juin 2020 a été décalé au mois de septembre 2020 : « Stage de deux jours consacrés à l'autoportrait ».

L'association a également le désir de réaliser un projet d'exposition des œuvres des élèves pour la fin de l'année 2020 voir début d'année 2021.

CONTACT

Chantal Spies

☎ 06 52 47 59 98

✉ chantalspies64@hotmail.fr

DANSE

KENZA DANSE

Laissez-vous embarquer par un tour du monde musical en découvrant l'univers convivial de la Zumba et du bodyshape.

Les cours, conçus pour tous et de tous niveaux, favorisent le renforcement musculaire, le cardio, l'équilibre, la flexibilité et le bien-être.

- **Zumba adultes** : Le mercredi de 18h30 à 19h30
- **Zumba seniors** : Le jeudi de 10h30 à 11h30
- **Bodyshape** : le jeudi de 11h30 à 12h30

Tous les cours ont lieu à la salle des Tamaris de La Tranche-sur-Mer.

Les cours débiteront le 23 septembre 2020. Les inscriptions peuvent se faire par mail ou par téléphone.

CONTACT

Sévrine Mourat

☎ 07 83 26 90 80

✉ mahorie261003@hotmail.

EMBARCA'DANSE

C'est avec plaisir et impatience qu'Isabelle Proux, professeur diplômée d'état en danse jazz peut accueillir à nouveau petits et grands pour leur transmettre sa passion et son savoir-faire, à travers la musique et la technique de la danse Jazz et du Hip hop.

L'école est ouverte aux enfants et adolescents. Les inscriptions se font en septembre, 2 cours d'essai gratuits sont proposés avant de s'engager. Les cours ont lieu à la salle des Tamaris tous les mardis soir pour le jazz et le samedi pour le hip-hop.

CONTACT
Isabelle PROUX
06 71 39 98 56
embarcadanse@outlook.fr

HUMANITAIRE

SECOURS CATHOLIQUE

Bilan des aides apportées entre mars et juin 2020. Au total, 13 familles bénéficiaires, soit 28 personnes (adultes et enfants), ont reçu des aides financières et des colis de conserves distribués en portage à domicile par les bénévoles.

L'épicerie solidaire de Moutiers reste toujours fermée à ce jour. Pour pallier à cette fermeture, le secours catholique a distribué des chèquiers de 50 € et a bénéficié de dons de la part du supermarché Super U et de l'épicerie La Bonne Quantité.

5 100 € de chèques-services ont été distribués pendant le confinement.

Le local du Secours catholique reste fermé pour le moment, compte tenu des mesures sanitaires à appliquer et de la surface trop petite du magasin (impossible de distinguer une entrée et une sortie).

Évidemment, nous préférons les rencontres habituelles du mercredi (et du samedi pendant les vacances), mais, comme tout le monde, nous devons nous adapter à la situation. Nous restons à votre écoute. L'équipe du Secours catholique.

CONTACT
Impasse Jules Ferry
85360 La Tranche-sur-Mer
06 86 60 48 28f

LANGUES

CLUB DE LANGUES

Pour confirmer ou débiter l'anglais et/ou l'espagnol, le club de langues tranchais vous propose les compétences de deux animatrices, natives de ces deux pays. Les séances se déroulent à l'Aunis, salle des Sternes. La saison débute en octobre. Les inscriptions

sont possibles tout au long de l'année après une séance d'essai.

CONTACT
Martine BRETONNET
06 08 67 24 33 / 06 88 98 32 11
clubdelangues@laposte.netf

SPORT

ECOLE DE SPORT DU CERCLE NAUTIQUE TRANCHAIS

Les séances de voile de l'école de sport reprennent le 9 septembre 2020.

- **Planche à voile débutants :**
le mercredi de 14h à 16h30
- **Planche à voile entraînement compétition :**
le samedi de 14h à 16h30
- **Optimist :**
le samedi de 10h à 12h
- **Catamaran :**
le samedi de 14h à 16h30

Renseignements et inscriptions tous les lundis au :
02 52 20 12 42

CONTACT
Patrice Jacq
Zone nautique du Maupas
85360 La Tranche-sur-Mer
02 52 20 12 42
www.cn-tranchais.fff

GYM TRANCHAISE

GYM TRANCHAISE (club affilié à la FFEPGV, labellisé "Sport-Santé") propose des séances adaptées aux capacités de chacun en valorisant les techniques douces pour un renforcement musculaire profond :

- **Gym PILATES**
- **Gym du Dos**
- **Stretching**
- **Body Zen**
- **Cuisses/abdos/fessiers.**

L'association accueille tous publics à partir de 14 ans, salle de danse des Tamaris, Route des Sables.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année après deux séances d'essai gratuites.

CONTACT
Martine Bretonnet
06 08 67 24 33
gymtranchaise@orange.fr
www.sport-sante.fr

UNE MINORITÉ constructive

Depuis le 15 mars dernier, les Tranchais ont élu leurs conseillers municipaux. Quatre candidats de la minorité ont fait leur entrée :



De gauche à droite :

Gérard THIBAUD
Dominique RATHOUIN-LALLEMENT
Céline DESCHAMPS
Eric BRONNER

Notre démarche globale se veut constructive et apaisée, l'avenir de notre Commune sera notre fil conducteur. Sans pour autant nier nos différences, nous mettrons en exergue les incohérences qui nous sembleront importantes et nous proposerons des alternatives en y apportant nos observations, nos connaissances...

NOUS DÉFENDRONS

Notre environnement pour trouver un équilibre satisfaisant entre les habitants à l'année, ceux en résidences secondaires et les touristes afin que nos générations futures évoluent dans un cadre aussi vertueux que possible.

NOUS INTERVIENDRONS

Pour que nos commerçants puissent obtenir toutes les subventions possibles et le soutien sans faille de la municipalité face à cette pandémie qui sclérose notre économie.

NOUS APPORTERONS

Un véritable dialogue entre toutes les générations et leurs besoins spécifiques.

NOUS FAVORISERONS

Un partenariat actif avec Sud Vendée Littoral pour mutualiser les coûts de gestion de notre commune.

NOUS SERONS

Attentifs à une gestion économe. Nous encouragerons nos capacités de financement aux investissements écologiquement et socialement utiles à tous les habitants.

Si vous êtes intéressés par nos actions, si vous souhaitez nous contacter, retrouvez-nous sur le site : www.ensembleunautretergard.fr.

Ainsi, vous pourrez nous questionner, lire nos articles ou nous faire part de vos réflexions,

À bientôt.



COLLECTE de tri

Sortir les bacs ordures ménagères, les bacs verres, les bacs papiers & les bacs jaunes.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J

■ Bac jaunes ■ Bac ordures ménagères
■ Bac verres ■ Bac papiers

NAISSANCES

- Marcel CORNET - 11 décembre
- Jade BESSIERE - 11 février
- Charles MINASYAN GUIHARD - 24 février
- Titouan BEIGNON - 18 avril
- Flavie FOURNIER - 2 mai
- Amaury BABONNEAU - 17 juin

MARIAGES

- Anita JIMENEZ & Thibault COTTIN - 26 juin
- Cécile AUDHÉON & Sébastien MARRANT - 27 juin
- Françoise BIBI & David GAUTIER - 27 juin

DÉCÈS

- Odette GAUCHEROT - 21 décembre
- Fernande FOUSS - 23 décembre
- James DEVILLERS - 30 décembre
- Jean-Claude CROIX - 2 janvier
- Fernande DUCOURET - 5 janvier
- Ginette GORLEZ - 10 janvier
- Louise ANGELINI - 12 janvier
- Jacques VIVIER - 22 janvier
- Marguerite BERTHOMÉ - 24 janvier
- Annick LUMET - 1er février
- Jean-Claude LIÈGE - 7 février
- Louis BESSIÈRE - 16 février
- Jean-Pierre DEZITTER - 17 février
- Jeannine POINCELET - 18 février
- Francis MOUVET - 18 février
- Jean BOUCHERIT - 22 mars
- André LEPAGE - 23 février
- Michel PIGEYRE - 25 février
- Marie GIRARD - 13 mars
- Monique BALLAN DE BALLANSÉE - 15 mars
- Michel BESSIÈRE - 19 mars
- Brigitte CASANOVA-ROCARD - 26 mars
- Bernard ROCHETEAU - 27 mars
- Claude BELLIER - 30 mars
- Denise BRICNET - 6 avril
- André BAYEULLE - 12 avril
- Jacques SUDRIEZ - 30 avril
- Suzanne MAGNEAU - 9 mai
- Claire GUIBERT - 20 mai
- Daniel ORCEAU - 20 mai
- Olivier ROSIER - 21 mai
- Edouard BEZARD - 26 mai
- Raymonde ROBIN - 6 juin
- Christian GADEAU - 9 juin
- Adolphe CARRÉ - 9 juin
- Madeleine HUVELIN - 21 juin
- Roland COIGNET - 30 juin
- Jacques BREGEON - 6 juillet
- Jean-Pierre GOURDON - 7 juillet
- Fernand IDIER - 12 juillet

Erratum : Roland FALCONNIER - 8 juillet 2019



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62
✉ mairie@latranchesurmer.eu
🌐 www.latranchesurmer.fr



■ Directeur de la publication : Serge KUBRYK
■ Conception : Audrey Bareil communication
■ Impression : Offset 5
■ Crédit photo : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer, Shutterstock, Julien Gazeau

■ Dépôt légal : 2^e semestre 2020
■ Tirage : 3000 exemplaires
■ La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01
✉ mairie@latranchesurmer.eu



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01
■ N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau)	112
■ Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés 116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture 32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

☎ De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 33 96 Fax : 02 51 27 78 71

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr